

DOSSIER DE PRESSE

Commission Permanente du Conseil régional du
Grand Est

Vendredi 22 mars 2024

SOMMAIRE

Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) 2024-2027 : Un soutien actif pour l'emploi dans le Grand Est	p.3
Restauration scolaire : du bio et du local accessibles à tous !	p.4
Soutien aux agences de développement économique	p.5
La flamme olympique illuminera le Grand Est du 26 au 30 juin, autour de quatre sites iconiques	p.6
Réduire les rejets de médicaments, c'est préserver notre santé	p.7
La Région Grand Est, partenaire historique du festival de Montier-en-Der	p.8

Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) 2024-2027 : un soutien actif pour l'emploi dans le Grand Est

Après une 1^{ère} génération de Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2023, la Région Grand Est et l'Etat se sont engagés dans une nouvelle contractualisation afin de consolider leurs efforts conjoints au profit de la qualification des demandeurs d'emploi. La formation, levier principal d'employabilité et d'insertion durable, demeure au cœur de cette démarche ambitieuse.

Signé le 23 février dernier, ce pacte est le tout premier en France ! Aujourd'hui, il prend toute son ampleur à travers deux conventions essentielles pour sa mise en œuvre.

La première — la convention Etat-Région-France Travail de mise en œuvre du PRIC 2024-2027 — pose les fondations en matière de formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi. Cet accord garantit une synergie optimale entre la Collectivité et France Travail, dans le cadre d'une gouvernance régionale renouvelée. Les deux entités s'engagent à identifier conjointement les besoins prioritaires de formation, tout en assurant un suivi rigoureux des actions déjà engagées.

La seconde porte sur la délégation de moyens entre la Région et France Travail dans le cadre de l'exécution du Pacte 2024. Cette délégation permettra à France Travail de poursuivre ses actions de formation au profit des publics prioritaires, **avec une enveloppe financière de 15 millions d'euros pour l'année 2024**. Cette délégation vise surtout à déléguer à France Travail des formations courtes et règlementaires avant embauche pour lesquels France Travail a un savoir-faire précis.

Ces conventions témoignent d'une volonté commune de dynamiser le marché de l'emploi en Grand Est. Elle vise à répondre à l'objectif ambitieux du Pacte, fixé à 20 000 entrées en formation, renforçant l'offre de formation collective et individuelle, adaptée aux besoins du marché de l'emploi.

Le pacte régional d'investissement dans les compétences se décline ainsi pour former les publics les plus éloignés de l'emploi dans les secteurs stratégiques régionaux comme l'industrie, la transition environnementale ou l'aide à la personne et sur des métiers en forte tension de recrutement.

Pour aller plus loin : <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2024/02/02-23-24-dpresse-pric.pdf>

Restauration scolaire : du bio et du local accessibles à tous !

Dans les lycées du Grand Est, les pratiques changent au profit de nouvelles habitudes, pour élaborer des repas de qualité, avec des ingrédients produits localement. Cette ambition régionale est portée par le programme pour une Alimentation Durable et Autonome en Grand Est (ADAGE), voté en 2022. C'est dans ce cadre que la Région a adopté en juin dernier le principe d'une aide à la qualité de la restauration des lycées : une aide maximale de 20 centimes par repas pour les établissements qui développent les achats de denrées bio, locales, sous signe de qualité ou issues de circuits courts. Cette mesure d'ampleur vise à redonner du pouvoir d'achat aux lycées pour proposer aux élèves du Grand Est des repas de qualité, durables et locaux.

Les élus de la Commission permanente de ce jour fixent les modalités d'attribution de cette aide qui représente un engagement d'1,5 million d'euros.

L'objectif est d'accompagner financièrement les établissements dans l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM, à savoir 20% de produits issus de l'agriculture biologique (contre 9% environ actuellement) et 50% de produits sous signe de qualité ou SIQO¹ (label rouge, AB, AOP, IGP).

Pour inciter les établissements à s'engager plus fortement dans cette démarche vertueuse, la Région module l'aide en fonction du taux d'achat de produits bio locaux et SIQO. Elle élargit également son soutien en accordant un bonus pour les lycées publics qui se fournissent en produits locaux.

L'aide de 20 centimes maximum par repas produit se répartit comme suit :

- ✓ 13 centimes maximum pour les produits Bio locaux
- ✓ 7 centimes maximum pour les produits SIQO
- ✓ une bonification de 5 centimes maximum aux établissements qui achètent des produits locaux, dans la limite des 20 centimes

A PROPOS D'ADAGE

Afin d'accompagner la mise en œuvre d'Egalim dans les lycées et pour faire en sorte que les produits labellisés soient autant que possible des produits issus de producteurs du Grand Est, la Région a voté en 2022 le **programme ADAGE - pour une Alimentation Durable et Autonome en Grand Est**. Ce plan d'actions associe l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de la restauration collective, du producteur au consommateur, avec un travail important avec les acheteurs publics.

Pour suivre les indicateurs Egalim, la Région a doté tous ses lycées publics d'un logiciel de traçage des fournisseurs et des labels (webgerest). Elle a également mis en place début 2024 un **réseau de facilitateurs de sourcing local**, qui organise l'accompagnement des acheteurs et chefs de la restauration collective dans leurs besoins en matière d'approvisionnement en produits locaux.

L'ambition de la Région en 2024 est d'élargir le cercle des partenaires et acteurs du programme ADAGE, pour accroître la part des achats locaux, et assurer aux producteurs et entreprises du Grand Est des débouchés réguliers à moyen terme.

¹ SIQO désigne les signes officiels des produits sous signes d'identification de la qualité et de l'origine : label rouge, AB, AOP, IGP, etc.

Soutien aux agences de développement économique

Lors de la Commission permanente de ce jour, les élus régionaux ont voté une aide de plus de 6,3 millions d'euros pour soutenir les 9 agences de développement économique du Grand Est² en 2024.

Depuis 2019, la Région a consolidé, en partenariat avec les EPCI, son réseau d'agences, les plaçant au cœur de l'écosystème d'accompagnement des entreprises. Ce partenariat a permis de structurer une offre de service homogène et de renforcer la coordination entre les acteurs régionaux, autour de trois missions principales : la sensibilisation des entreprises sur des sujets stratégiques, l'accompagnement individuel des PME et ETI, et l'implantation d'entreprises exogènes sur le territoire.

Les actions des agences sont alignées avec les orientations du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) 2022-2028, axées sur la transition environnementale, le développement territorial équilibré et l'attractivité régionale.

Pour renforcer le partenariat, Région et Agences s'engageront dans des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, donnant ainsi un cap pour la période 2024-2026.

En 2024, les agences se sont fixés comme objectifs prioritaires de poursuivre la dynamique liée aux démarches de sensibilisation des entreprises notamment sur les enjeux environnementaux et numériques et de participer activement au déploiement des parcours de transformation. Les 9 agences s'engagent à rencontrer plus de 2 300 entreprises du territoire !

² Les 9 agences de développement économiques du Grand Est : l'ADIRA, Ardennes Développement, Business Sud Champagne, Inspire Metz, Lorr'up, Marne Développement, Meuse Attractivité, Moselle Attractivité, Vosges&Co.

La flamme olympique illuminera le Grand Est du 26 au 30 juin, autour de quatre sites iconiques

En signant un partenariat spécifique avec Paris 2024, la Région a souhaité s'associer au Relais de la Flamme autour de 4 sites iconiques qui mettront en lumière l'histoire, le patrimoine, mais aussi le dynamisme et la richesse du territoire.

Le Relais de la Flamme Olympique constituera une aventure collective à l'échelle nationale et régionale, offrant un moment de partage entre les spectateurs et les porteurs de la flamme le long des routes du Grand Est.

Ces sites seront mis en valeur et sublimés en partenariat étroit avec les départements et les collectivités locales :

- **Le mercredi 26 juin 2024, à La Petite-Venise à Colmar (68)**, ville légendaire imprégnée d'art, d'histoire et de patrimoine, ville natale d'Auguste Bartholdi, le créateur de la Statue de la Liberté.
- **Le jeudi 27 juin 2024, à la Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles (57)**, symbolisant la transmission de l'histoire et rendant hommage à ceux qui ont œuvré pour la construction européenne.
- **Le vendredi 28 juin 2024, le Mémorial Charles de Gaulle et la Croix de Lorraine à Colombey-les-Deux-Églises (52)**, honorant la mémoire de ceux qui ont marqué l'histoire et contribué au rayonnement de notre pays.
- **Enfin, le samedi 29 juin 2024, le Mémorial et le Champ de bataille de Verdun (55)**, promouvant un message de paix, d'espoir et de transmission. A cette occasion, l'EPCC du Mémorial de Verdun et la Région Grand Est ont noué un **partenariat avec le duo d'artistes plasticiens Lek & Sowat**, qui proposeront une scénographie particulière à travers la peinture, la sérigraphie et le mapping.

Une animation itinérante « 3, 2, 1, faites vos Jeux Grand Est 2024 »

Sur chacune de ces étapes, en alliant sport et culture, la Région organisera des animations grand public avec le véhicule itinérant « 3,2,1 - Faites vos Jeux Grand Est » mais aussi la réalisation d'une œuvre collective sous forme de fresque réalisée par un artiste grapheur.

Un véhicule aménagé sillonnera tout le territoire avant l'ouverture des Jeux Olympiques, et proposera des ateliers de sensibilisation des jeunes sur les bienfaits de la pratique d'une activité physique et sportive en termes de santé, sur la lutte contre les addictions, sur une alimentation saine et équilibrée, sur l'estime de soi ou encore de la santé mentale et du lien avec les valeurs de l'Olympisme.

[LE PARCOURS DE L'ANIMATION ITINERANTE « 3, 2, 1, FAITES VOS JEUX GRAND EST 2024 »](#)

Réduire les rejets de médicaments, c'est préserver notre santé

La santé des femmes et des hommes du Grand Est dépend de la qualité de leur environnement. De nombreuses maladies, telles que les pathologies respiratoires, cardiovasculaires et certains cancers, sont aujourd'hui associées à des facteurs environnementaux (pollution, exposition aux produits chimiques, etc.).

Pour répondre à ces défis, l'État, l'ARS et la Région se sont engagés dans le [Plan Régional Santé Environnement 2023-2028](#).

C'est dans ce cadre qu'un appel à projets « médicaments et environnement » sera lancé du 22 mars au 26 mai 2024, afin d'encourager les initiatives visant à réduire les rejets médicamenteux et à sensibiliser les professionnels de santé et le grand public sur ce sujet. Une enveloppe de 100 000 euros est attribuée pour la mise en œuvre de projets sur tout le territoire.

Il s'agit de mieux comprendre les enjeux liés à la présence de résidus de médicaments sur l'environnement et la santé publique, en particulier leur impact sur la qualité de l'eau et la biodiversité.

En encourageant la recherche et l'expérimentation sur des solutions complémentaires, la Région favorise la mise en place de bonnes pratiques de gestion des médicaments et de leurs déchets. Rappelons qu'en France, comme dans la plupart des pays de l'Union européenne, la moitié des médicaments non utilisés ne sont pas collectés.

Pour répondre à l'appel à projets, rendez-vous sur le site de la Région www.grandest.fr

La Région Grand Est, partenaire historique du festival de Montier-en-Der

Très impliquée dans les questions environnementales, c'est tout naturellement que la Région Grand Est soutient cette année encore le festival de Montier-en-Der, rendez-vous incontournable de la photo animalière et de nature en Europe. Les élus de la Commission permanente de ce jour ont voté une aide de 165 125 euros par an sur la période 2024/2026 pour soutenir l'association organisatrice du festival, l'AFPAN « l'Or Vert ».

Avec plus de 45 000 visiteurs accueillis en 2023, le festival propose des expositions captivantes, des conférences éducatives et un programme dédié à la sensibilisation des jeunes à l'environnement. En soutenant cette initiative, la Région Grand Est réaffirme son engagement en faveur de la protection de la biodiversité et de la promotion culturelle régionale.